

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1767)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 2091

présenté par
le Gouvernement

à l'amendement n° 335 de Mme Rist

ARTICLE 2

À l'alinéa 2, substituer aux deux dernières occurrences du mot :

« les »

les mots :

« le nombre de »

EXPOSÉ SOMMAIRE

sous-amendement rédactionnel